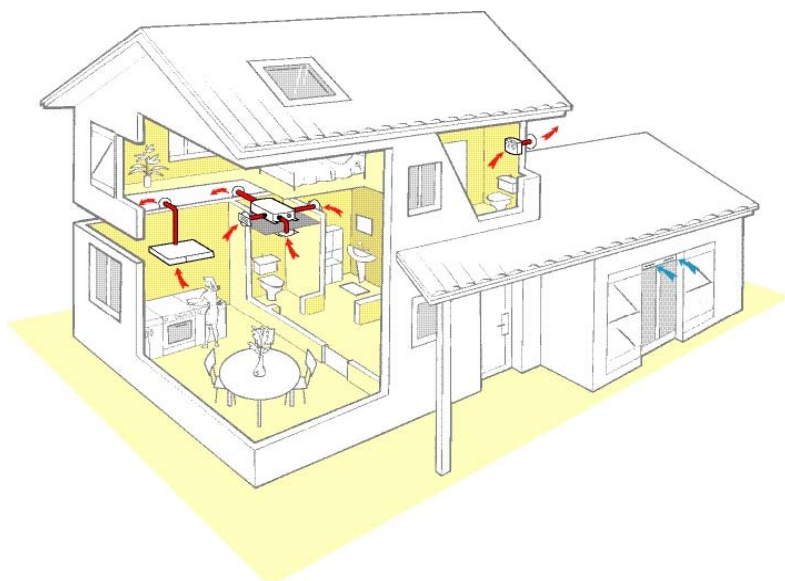


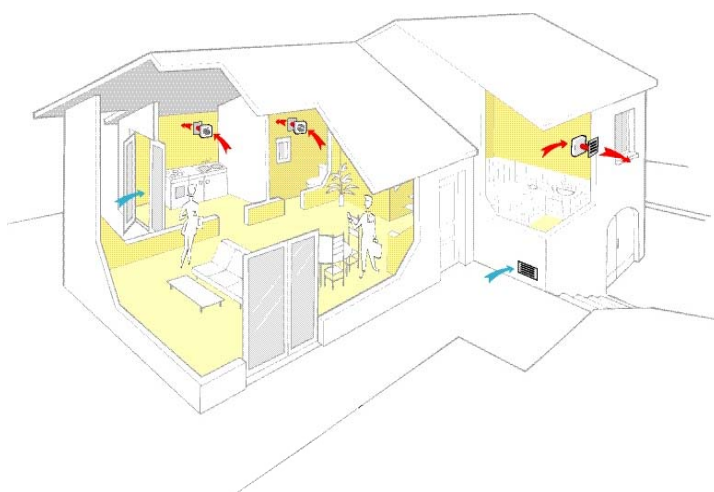
1. La ventilation mécanique répartie:



Principe général identique à celui d'une VMC.

L'extraction peut-être séparée (aérateur). Pour ce principe il existe un cahier des charges Promotelec.

2. La ventilation mécanique ponctuelle:



Dans ce système, le principe de balayage n'est pas assuré : des extracteurs indépendants sont placés dans certaines pièces techniques dans lesquelles ils assurent un renouvellement d'air parfois intermittent.

Il n'existe pas de principe général qui permettrait de dimensionner une installation complète depuis les entrées d'air jusqu'aux extracteurs. Il n'existe pas non plus d'exigence pour ces produits : c'est à l'utilisateur de vérifier l'adéquation entre son besoin et les caractéristiques produits associées à l'installation.

### 3. La ventilation par insufflation :



Dans ce système, le principe de balayage n'est pas assuré : un ventilateur prend l'air à l'extérieur ou dans les combles et l'insuffle en général dans le hall. L'air insufflé transite dans toutes les pièces et quitte le logement par les fuites ou des dispositifs spécifiques.

Il n'existe pas de principe général qui permettrait de dimensionner une installation complète et de s'assurer du fonctionnement du système. Il n'existe pas non plus d'exigence pour ces produits : c'est à l'utilisateur de vérifier l'adéquation entre son besoin et les caractéristiques produits associées à l'installation.

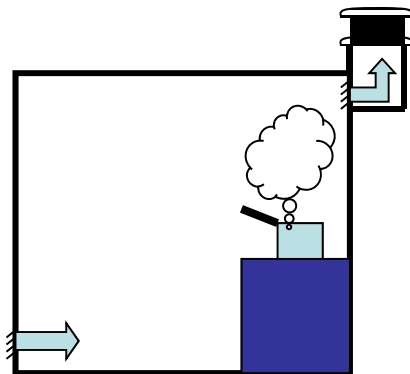
La mise en pression peut aider à protéger le logement contre le radon; à contrario, si elle est trop élevée, elle peut entraîner l'humidité dans les isolants, dégrader leur performance, mettre en péril leur durée de vie

### 4. La ventilation hybride :



Principe identique à la ventilation naturelle générale.

Les débits d'air peuvent être forcés par l'adjonction d'un extracteur mécanique positionné en tête de conduit (shunt ou individuel) lorsque les dépressions ne sont pas suffisantes.

5. La ventilation naturelle:

L'air entre naturellement dans le local par la dépression liée au tirage thermique et aux pressions du vent sur les façades. Le principe est une entrée d'air (pièces principales) et une extraction (pièces techniques) en partie haute. Le balayage du logement est ainsi assuré. La technique utilisée peut être à section fixe, variable (autoréglable) ou modulable (hygroréglable).